

et les laissent s'accroître tous les jours. Plus tard, quand vient le temps de l'examen qui précède la première communion, le prêtre chargé des catéchismes et de la direction de ces enfants, est obligé d'en renvoyer un certain nombre à une autre époque. Alors qu'arrive-t-il ? On voit souvent des hommes, des femmes, déraisonnables à l'excès, s'irriter, s'emporter et se répandre en invectives grossières contre ce prêtre ! A les entendre, leurs enfants savent parfaitement bien leur catéchisme ; de plus, ils sont très sages ; mais, ils ont été renvoyés, parce que M. le Curé ne les aime pas, leur en veut ; il est injuste à leur égard. Ah ! ajoutent-ils dans leur emportement : si c'étaient les enfants de tel ou de tel, qui sont les amis du curé, il se serait bien gardé de les refuser ! D'autres fois on va plus loin, on se rend chez le pasteur, pour le faire revenir sur ses pas ; et pour réussir dans cette œuvre diabolique, on emploie tous les moyens. On commence par supplier, par faire de vives instances ; on demande cette concession à titres de service. " Monsieur le Curé, dit-on en soupirant, vous ne connaissez pas bien mon petit garçon ou ma petite fille. Voyez vous, Monsieur, il ou elle est très sage, c'est un ange. Quant au catéchisme, on ne peut mieux le savoir. Si mon enfant ne vous répond pas quand vous l'interrogez, c'est parce qu'il est gêné, &c. "

Quand ces paroles d'accommodement ne produisent pas l'effet voulu, on montre les grosses dents, on va jusqu'à faire des menaces, et des plus injurieuses. " Monsieur le Curé, dit-on, si vous ne voulez pas accepter mon enfant cette année, il ne viendra pas l'année prochaine, il restera comme cela, et ça sera sur votre conscience ; ou bien je vais l'envoyer à Monsieur un tel qui n'est pas si difficile que vous.